



NOUVEAU DÉPARTEMENT *BROADCAST* DE LA CST INAUGURÉ AU SATIS

Paris, le 17 novembre 2023 – Lors du SATIS 2023, le Salon Audiovisuelle des Technologies de l'Image et du Son, la CST - Commission supérieure technique de l'image et du son a inauguré son nouveau département, le huitième, dédié au Broadcast.

La mission de la CST est de faire connaître par tous moyens les progrès techniques susceptibles d'améliorer la qualité de l'expression audiovisuelle, de la création à la diffusion, en particulier de veiller au respect des œuvres et à la qualité de leur restitution. Elle a pour objet toutes études, expertises, mesures, contrôles, missions d'assistance technique, économique et propositions de normes intéressant les techniques d'expression par l'image et par le son qui lui sont demandés, soit par ses membres, soit par des tiers, soit par tout organisme officiel.

Très présente dans le secteur cinématographique, la CST se rapproche du secteur audiovisuel grâce à ses membres associés et ses relations avec le SMPTE (Society of Motion Picture and Television Engineers). La création du département Broadcast s'est imposée naturellement à la CST qui vise plusieurs objectifs :

- Approfondir des sujets spécifiques en faisant appel à des experts ;
- Présenter des nouvelles solutions sur un angle particulier et sans discours commercial ;
- Réfléchir aux évolutions techniques ;
- Aborder des thèmes de fond tels que le cloud, la sécurité et l'archivage des datas, l'audio-vidéo IP et les normes associées, le HDR et la qualité du signal... ;
- Exposer ses travaux lors de salons, conférences ou labos ;
- Présenter des études de cas et travailler sur des projets de PoC.

La première réunion du département aura lieu le 30 novembre à 18h dans les locaux de la CST afin d'élire ses responsables et adjoints, définir les dates des plénières, les axes prioritaires des travaux et constituer les premiers groupes de travail.

Votre contact

Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication

07 48 12 97 82 - slefebvre@cst.fr

À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) est la première association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel française. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. cst.fr